



Jean-Pierre GALVEZ,

Le Président de la délégation des A-M
de la CMAR PACA,

Bon courage

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

J'ai le plaisir de vous informer que nos services se tiennent à votre disposition pour toutes les phases de la procédure, notamment afin de vous communiquer les données statistiques de l'Artisanat.

commune.

Par votre courrier du 6 août 2019, et conformément à l'article L123-13-1 du code de l'urbanisme, vous nous avez notifié votre projet de Révision générale du PLU de votre

Monsieur le Maire,

OBJET : Avis pour la révision générale du PLU du Tignet

Direction Régionale de l'Economie
Et de l'Action Territoriale
Pôle développement économique des Alpes-Maritimes
PDET/DD/EC/AM n° 190063
Dossier suivi par Eléonore Choisy
Tél. : 04.93.14.24.40
Mail : e.choisy@cmar-paca.fr

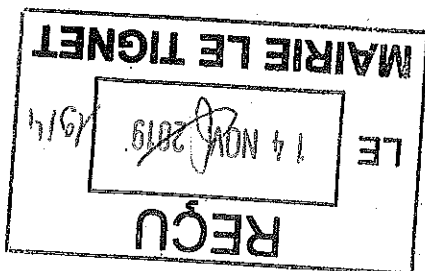
St Laurent du Var le 4 novembre 2019,

Monsieur François BALAZUN

Maire du Tignet

Hôtel de Ville

06530 LE TIGNET



Chambre
de Métiers
et de l'Artisanat
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

